

*L'Adresse*

nières années et demie qui se sont écoulées depuis mon élection dans la circonscription de Cardigan.

Depuis mon élection, j'ai beaucoup appris et j'ai rencontré nombre de gens. La chose la plus importante que j'ai apprise, c'est que servir la population travailleuse de l'est de l'Île-du-Prince-Édouard est l'un des meilleurs emplois que l'on puisse avoir.

Je remercie la population de Cardigan de la confiance et du respect qu'elle m'accorde. Tout au long de la lecture du discours du Trône, je n'ai cessé de penser à une chose: la performance du gouvernement. Pour mes électeurs, la population de l'Île-du-Prince-Édouard, la performance du gouvernement, ces sept dernières années, laisse à désirer.

Bien que le gouvernement actuel ait présidé aux six meilleures années de croissance économique, l'écart entre les provinces de l'Atlantique et le reste du Canada n'a cessé de grandir. Pendant que l'économie était en plein essor dans le Canada central, le secteur des pêches périlait. Pendant que le gouvernement parlait des emplois, des emplois et encore des emplois, ceux-ci disparaissaient à l'Île-du-Prince-Édouard, notamment à la suite de la fermeture de la BFC.

• (1350)

Le gouvernement actuel a connu six années fastes, et pourtant, il n'est pas arrivé à contrôler le déficit. En toute justice, le gouvernement affiche une piètre performance, et il est par conséquent difficile de croire les vagues promesses formulées dans le discours du Trône.

La majeure partie du discours du Trône porte sur la crise constitutionnelle que nous traversons. J'aimerais à cet égard bien faire comprendre une chose. C'est que le Québec n'a pas été abandonné quand la Constitution a été canadianisée, en 1982. Le Québec était alors dirigé par René Lévesque, un homme voué à la séparation de cette province. Le premier ministre Trudeau aurait donc pu lui offrir la lune et les étoiles, M. Lévesque n'aurait pas signé. Une seule chose aurait été acceptable pour le gouvernement péquiste, en 1982, la séparation du Québec.

La situation s'est aggravée quand l'Accord du lac Meech a expiré, l'été dernier. Je n'entrerai pas dans la discussion sur les mérites de cet accord. Ce n'est pas important, aujourd'hui. Ce qui importe, c'est qu'il a échoué.

Une seule personne est responsable de cet échec et cette personne est le premier ministre. Le premier ministre a exercé des pressions jusqu'à ce que tout le monde soit acculé au pied du mur. La plupart des gens réagissent mal dans ce cas-là. Quand il a dit qu'il avait jeté les dés, il a beaucoup affaibli la bonne volonté qui existait au Canada.

Nous devons maintenant décider ce que nous allons faire après l'échec du lac Meech. Nous, du Parti libéral, ne voulons pas faire de politique avec le Canada. C'est pourquoi nous appuyons le principe de la création d'un nouveau comité constitutionnel pour évaluer les propositions constitutionnelles concrètes qui seront formulées. Cependant, nous ne sommes pas du tout d'accord avec le calendrier que le gouvernement essaie d'imposer.

Le nouveau comité est censé commencer ses travaux en septembre et les terminer pour janvier 1992. Ce délai est trop court. Ce comité devant élaborer la position du gouvernement pour les négociations, il ne restera que quelques mois avant le référendum proposé, au Québec.

Le premier ministre accule encore une fois le Canada dans une impasse et il pourrait encore perdre quand il lancera les dés. Pour éviter cette situation, le gouvernement devrait mettre cartes sur table d'ici le 1<sup>er</sup> juin et faire commencer les travaux du comité tout de suite après. Il ne devrait négliger aucun moyen de faire vite.

À mon avis, monsieur le Président, voici les éléments que devrait contenir une constitution renouvelée. Toute modification constitutionnelle devrait d'abord refléter l'importance de la Charte des droits et libertés. Les Canadiens sont très attachés à celle-ci et à la préservation de nos libertés fondamentales. Ces libertés sont sacrées et aucune modification constitutionnelle ne devrait y toucher.

Nous devrions aussi rédiger une déclaration inspirante sur la nature du Canada. Cette déclaration devrait énoncer tout ce qui fait du Canada le meilleur pays du monde. Elle énoncerait les valeurs que nous partageons, notre attachement à nos deux langues officielles ainsi que la reconnaissance de la diversité de notre patrimoine culturel, du caractère distinct de la société québécoise et du rôle des autochtones.

Quand les Pères de la Confédération ont rédigé la Constitution du Canada en 1867, ils ont partagé les pouvoirs en donnant à chaque palier de gouvernement les pouvoirs qu'ils jugeaient appropriés. Ce qui était